

ANSM
Direction de la qualité, des flux et des référentiels
Gestion des référentiels
A l'attention de
143-147 Bd Anatole France
93200 SAINT DENIS

27 mars 2017

Concerne : Arrêt de commercialisation

Madame,

Nous vous informons par la présente de la décision d'arrêter la commercialisation de notre spécialité :

**OPHTASILOXANE, collyre
(diméticone)**

Boîte contenant un flacon de 10 ml – Code CIP : 34009 307 559 9 0

Cet arrêt est prévu pour fin juin 2018.

Conformément à la réglementation, une fois l'arrêt effectif, nous vous ferons parvenir le dernier numéro de lot commercialisé ainsi que sa date de péremption.

Les indications thérapeutiques de cette spécialité sont les suivantes :

- Prévention des adhérences conjonctivales et cornéo-conjonctivales (symlépharon).
- Traitement d'appoint des brûlures oculopalpébrales, thermiques, caustiques et photo-traumatiques.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Pharmacien Responsable